**La DGFIP 10 ans après une transformation à accélérer selon la Cour des Comptes Rapport 20 juin 2018**

La création en 2008 de la direction générale des finances publiques (DGFiP), par fusion de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique, a constitué une des réformes emblématiques de la révision générale des politiques publiques. Avec plus de 103 000 agents et un budget de près de 8 Md€ en 2018, la DGFiP est la deuxième plus grande administration civile de l’État. Elle assure un nombre élevé de missions d’une grande technicité au service des particuliers, des entreprises, de l’État, des collectivités territoriales et des hôpitaux. Dix ans après, la Cour dresse un bilan contrasté de la réforme, tant en matière de qualité de service que d’efficience. Il rend indispensable une véritable transformation de la DGFiP, en définissant une stratégie de changement et en levant les principaux facteurs qui freinent, voire bloquent, sa mise en œuvre. Alors que s’ouvre un nouveau chapitre de réforme de l’État, la Cour formule un ensemble de recommandations afin d’améliorer le service rendu et de réduire les coûts.

Plan à cinq ans

La Cour des comptes encourage cette administration de Bercy à aller au bout de sa transformation. « La DGFIP doit passer à l’étape suivante et mettre sur la table un plan de transformation à cinq ans », recommande Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes. Des réorganisations ont bien eu lieu, mais elles se sont souvent faites au coup par coup, pour ne pas brusquer les syndicats de la maison. Sans doute le précédent de la démission du ministre Christian Sautter, en 2000, a-t-il laissé des traces et incité ses successeurs à la plus grande prudence. Toutefois, « cette stratégie de transformation à bas bruit touche ses limites », considère aujourd’hui Didier Migaud.

[Article Les Echos 20 juin 2018](https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301846087126-la-cour-des-comptes-appelle-a-une-reforme-plus-radicale-du-fisc-2185689.php)